

les sociétés pétrolières internationales. D'autres se sont joints à moi. Pour ce qui est du problème primordial que nous devons résoudre, le NPD nous promet des réductions possibles des prix, sans nous les assurer, et abandonne les Canadiens en ne forçant pas le gouvernement à s'opposer aux filiales et à les contraindre à se plier à la volonté des Canadiens, c'est à elles que faute de quoi le gouvernement s'en prendrait.

● (1740)

Je vous assure que si nous détenions le pouvoir, nous serions prêts à faire cette déclaration et à tenir les filiales responsables de l'application de n'importe quelle clause factice dite «de force majeure». Une telle déclaration est bien différente des fausses promesses que nous entendons depuis deux mois et demi et des menaces du NPD de renverser le gouvernement. Dès l'instant où il reçoit du gouvernement l'assurance que la hausse des prix ne sera pas aussi élevée qu'il le pensait—bien que le discours de jeudi dernier du premier ministre ne renferme aucune garantie en ce qui a trait aux prix—le NPD a foi en ces promesses. Je suis donc forcé de conclure que, si à l'aise que soient les députés néo-démocrates dans leurs sièges, c'est la graisse qui les empêche de se battre et la peur qui les empêche de courir.

M. Ian Watson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, rarement dans l'histoire de la Chambre l'opposition officielle a-t-elle proposé une motion de défiance aussi absurde que celle d'aujourd'hui. Si elle avait une politique du pétrole, une politique sur les ressources septentrionales ou une politique sur les ressources sous-marines, on pourrait au moins ajouter foi à ses paroles. Aux épithètes qu'elle nous a servies dans cette motion, je n'ai qu'à en ajouter une autre qui décrira admirablement bien sa position, soit «inexistante». Lorsque vous n'avez pas de politique, votre meilleure tactique c'est manifestement de créer le plus de confusion possible dans l'esprit de la population. Je dois féliciter l'opposition officielle d'avoir superbement réussi à le faire.

Le gouvernement, en annonçant le 4 septembre le projet de construction d'un pipe-line à Montréal, a ainsi prévu un programme permettant au Canada de répondre à ses propres besoins en pétrole. C'était un mois avant que ne se déclenche le conflit israélo-arabe. Quant au bruit et à la confusion créés autour des prix depuis quelques semaines, le public canadien a suffisamment de bon sens, je crois, pour comprendre qu'à l'est d'Ottawa, les prix ont été supérieurs à ceux de l'Ouest ainsi qu'en Ontario à l'ouest de l'Outaouais au cours des 12 ou 15 dernières années. Si durant les prochains mois nous devons payer des prix plus élevés jusqu'à ce que le pétrole de l'Ouest nous parvienne, la population comprendra. En dépit de tout le bruit et de toute la confusion que soulève l'opposition, les Canadiens connaissent aujourd'hui exactement la situation des prix et ils la comprennent en général.

Qu'allons-nous faire à propos des besoins énergétiques à venir? C'est là-dessus que nous demandons à l'opposition de nous faire connaître ses politiques, parce qu'elle n'a en réalité présenté rien de nettement défini sur quoi que ce soit. Quant à moi, les trois plus importantes questions qui conditionnent l'avenir du Canada sont les suivantes: qu'allons-nous faire de nos ressources du Nord? Qu'allons-nous faire des ressources de notre plateau continental? Et à qui appartiennent ces ressources? Appartiennent-elles au peuple canadien tout entier?

L'énergie

Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) vient d'accuser le gouvernement de s'attaquer à chacune des provinces. Si nous mettons en valeur les ressources des territoires et celles du plateau continental parce qu'elles appartiennent à tous les Canadiens, va-t-il en résulter une division du Canada en régions semi-autonomes? Non, monsieur l'Orateur. La position que nous, en tant que gouvernement, avons adoptée sur un certain nombre de questions concernant les ressources du Nord et du plateau continental du Canada ne prètent qu'à une conclusion, à savoir que nous allons développer ces ressources à l'avantage de tous les Canadiens, puisqu'elles leur appartiennent.

Parlant de la Corporation de développement du Canada il y a quelques années, je soutenais qu'il nous fallait écarter l'idée voulant que la participation du gouvernement dans la prospection et l'exploitation minière et pétrolière s'accompagne nécessairement de contrôle ou de propriété. Je disais que je serais satisfait si le gouvernement canadien n'avait qu'une participation minoritaire dans ces entreprises. A coup sûr, il ne lui est pas nécessaire d'être sociétaire majoritaire; il suffirait de 30, 40 ou 50 p. 100. Je ne vois pas pourquoi le ministère chargé des territoires du Yukon et du Nord-Ouest ne pourrait pas constituer une division de prospection et d'exploration analogue à celle des plus grandes sociétés minières du Canada. Nous pourrions faire des appels d'offres pour les études géologiques, et une société de géologues pourrait se charger du programme d'exploration.

C'est là ce que je considérerais comme une évolution logique pour une société canadienne engagée dans la mise en valeur des ressources. Elle serait chargée de chercher et, au besoin, de fournir des capitaux pour une participation minoritaire ou majoritaire dans des entreprises qui ont déjà réussi à trouver des gisements assurés de minerai ou des nappes de pétrole. Les 35 p. 100 du territoire canadien que constituent le Yukon et le Nord-Ouest ont un potentiel qui, au dire des spécialistes, permettra de produire environ le même pourcentage des ressources de pétrole et de gaz du Canada. Je ne vois pas pourquoi nous ne participerions pas davantage à l'exploitation de ces ressources. Quelle est la position de l'opposition officielle relativement à la prospection et à l'exploitation de ces ressources? Les exploiterons-nous seulement pour les citoyens des territoires ou pour l'ensemble des Canadiens? Elle n'a jamais répondu clairement à cette question.

M. Bawden: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député de Calgary-Sud (M. Bawden) invoque le Règlement.

M. Bawden: Le député permettrait-il une question?

M. l'Orateur: Il ne s'agit pas là d'un rappel au Règlement.

M. Watson: A la fin de mon exposé, vers 8 h 10, monsieur l'Orateur. Ce que les députés d'en face semblent ignorer quand ils ne tiennent pas compte du fait que ces ressources, tant dans le Nord qu'au large des côtes, sont un patrimoine naturel, c'est que l'existence de ces ressources constitue une source d'unité nationale dont trop peu de Canadiens, y compris ceux de ma province, se rendent compte. Le gouvernement nous a parlé d'une société nationale des pétroles. J'aimerais qu'une société d'exploration et d'exploitation de ce genre s'occupe aussi des ressources